

Bernard Van Craeynest au salon des CE, 11 mars 2009

L'édition parisienne du Salon des CE (Comités d'entreprise) s'est déroulée du 10 au 12 mars au CNIT de Paris La Défense. Comme à son habitude, la CFE-CGC était présente, sur le stand de l'URIF, ainsi qu'à l'occasion d'un débat entre son Président, Bernard Van Craeynest et les adhérents CFE-CGC.

Le Salon de CE de Paris : des services et des conseils pour les élus

Le salon des CE est le rendez-vous incontournable des comités d'entreprise et de leurs fournisseurs. C'est un véritable carrefour rassemblant plus de 400 exposants spécialistes des CE qui proposent aux élus des activités sociales et culturelles, mais aussi des services pour améliorer leur rôle en matière de gestion et les aider à mener à bien leur mission. Au cours de ces trois journées, le public, composé essentiellement d'élus CE, DP, DS... a pu déambuler dans les allées du salon, découvrir l'étendue de l'offre et participer aux nombreuses animations.

Mais le salon des CE, c'est aussi un ensemble de rencontres et d'échanges : 30 conférences animées par des experts de l'actualité sociale ont été organisées: « L'action en justice du CE », « CHSCT : moyens et champs d'intervention », « les risques psychosociaux », ...

Bernard Van Craeynest sur le stand de l'URIF

Arrivé en début d'après-midi, Bernard Van Craeynest, Président de la CFE-CGC, a visité plusieurs stands avant de se diriger sur le stand de l'Union Régionale Ile-de-France (URIF) CFE-CGC. L'espace, aux couleurs de la CFE-CGC proposait aux visiteurs des plaquettes d'informations, et des objets estampillés CFE-CGC. L'URIF a profité de sa présence au salon pour renforcer ses contacts au niveau de la région, assurer sa visibilité, et répondre aux diverses questions du public, sensible au discours des syndicats en cette période de crise.

Bernard Van Craeynest s'est montré ravi de rencontrer et de dialoguer avec les militants. Il a souligné que depuis trois ans il se rendait deux fois par an, toujours avec grand enthousiasme, au salon des CE de Paris « *Le CE, c'est l'endroit clé du dialogue social dans les entreprises, il offre des services et des prestations, mais c'est aussi un lieu de débats économiques qui offre la possibilité de parler de la santé de l'entreprise.* » Il a pourtant rappelé que sur 1,2 million d'entreprises qui emploient des salariés, il n'y a que 38 000 CE !

Bernard Van Craeynest: « La recomposition syndicale interviendra qu'on le souhaite ou non »

L'après-midi s'est prolongée par une rencontre-débat réservée aux adhérents CFE-CGC, avec pour thème : « Ce que la loi du 20 août a changé ». Après avoir rappelé les principales conséquences de la loi sur le paysage syndical : « *On passe d'un système construit du sommet à la base à un système où il va falloir faire preuve de notre représentativité dans les entreprises, en remontant vers les branches* »,

Bernard Van Craeynest a souligné que le nouveau paysage risque d'être très instable car « *nous allons devoir remettre notre titre en jeu tous les quatre ans, de plus, tout syndicat légalement constitué, s'il a plus de deux ans d'existence, peut dorénavant se présenter aux élections, il risque donc d'y avoir beaucoup plus de compétiteurs, ce qui va entraîner un phénomène d'hétérogénéité au niveau des syndicats.* »

Il a souligné que « *La recomposition syndicale interviendra, qu'on le souhaite ou non* ». Ce constat l'avait mené à entamer les discussions en vue d'un rapprochement syndical, avec l'UNSA notamment, projet depuis amendé par les fédérations le 10 mars 2009. Bernard Van Craeynest a rappelé l'urgence de grandir pour exister, au risque de perdre la représentativité en 2013. Il s'est par contre réjoui que la CFE-CGC toute entière soit d'accord sur la nécessité de créer, une troisième force syndicale.